

PAIX, JUSTICE ET GRANDE PAUVRETE

*Communication du père Joseph Wresinski lors d'une soirée organisée par "Pacem in terris",
organisation non-gouvernementale à statut consultatif auprès de l'ONU,
New York, 5 juin 1983*

REFLEXION LIMINAIRE : LES PLUS PAUVRES, NOS GUIDES

Pour les plus dépossédés en ce monde, paix, justice et Droits de l'Homme sont liés, "interdépendants et indivisibles" comme il a été dit dans la Déclaration Universelle de 1948, écrite au lendemain de la seconde guerre mondiale dans l'espoir que jamais plus ne se reproduirait ce qui venait de se passer.

A travers les temps, les combats pour la justice ont mis l'accent sur tel ou tel droit en particulier, pour se dresser contre telle ou telle oppression : contre la colonisation britannique de l'Amérique du Nord en 1776, contre l'absolutisme royal en France en 1789, contre l'exploitation des ouvriers depuis le siècle dernier ... Aujourd'hui, une autre oppression, plus globale menace l'humanité : celle de l'exclusion sociale des plus pauvres qui les prive de l'ensemble de leurs droits, donc de toute justice et de toute chance de se libérer de la violence de la misère.

Cette exclusion n'est pas nouvelle, mais elle ne cesse de s'alourdir et de s'étendre dans tous les pays, même les plus riches du monde. Ainsi, dans la Communauté Européenne, on peut estimer à quelque 5 % de la population le nombre de ses victimes : des familles entières qui vivent dans la misère et la perpétuent d'une génération à l'autre. On a pu dire que ces familles atteintes par l'exclusion forment comme un sixième continent, celui de la dépendance, de l'injustice et de l'humiliation constantes, celui de la violation quotidienne des droits fondamentaux et de la dignité de l'homme. Ce sixième continent, nous-mêmes, vous le savez, l'avons appelé le Quart Monde.

A cause de son atteinte de l'ensemble des droits de tout homme, l'exclusion sociale, c'est à dire la misère, pourrait être tenue aujourd'hui pour une des préoccupations premières des défenseurs des Droits de l'Homme, et les familles qui en souffrent pourraient être, aujourd'hui, le point de référence des actions à mener pour la destruction de toute forme de pauvreté. Car ceux qui ont subi l'humiliation constante savent ce que signifie la dignité, ceux qui ont subi l'injustice totale savent ce qui représente la justice, ceux qui ont toujours vécu sous la dépendance d'autrui, savent ce que représente la liberté. Par leur expérience et leur pensée, les familles dans la misère sont sans nul doute nos meilleurs guides vers une société qui réaliserait nos grandes déclarations internationales. les familles les plus pauvres les expriment parfois en paroles, mais même silencieuses faute de moyen de communication, leur situation crie par elle-même.

Certaines d'entre elles se regroupent pour refuser leur sort. Elles s'organisent, de plus en plus nombreuses, dans le Mouvement International ATD Quart Monde. C'est en leur nom, mandaté par elles, que je voudrais me permettre de vous rappeler comment les familles les plus pauvres font apparaître des violations quotidiennes des Droits de l'Homme ; comment le changement et le progrès social mêmes peuvent être à l'origine, pour elles, de nouvelles violations. En leur nom, je voudrais vous transmettre ensuite leurs réflexions sur les Droits de l'Homme, tels qu'elles les envisagent. Et si vous le voulez bien, je terminerai sur le rôle que pourraient jouer les ONG au sein des Nations Unies dans la destruction de la misère et de l'exclusion sociale qui ont créé le Quart Monde.

I - LES PLUS PAUVRES FONT APPARAÎTRE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME DANS LA VIE QUOTIDIENNE

La situation des familles les plus dépossédées montre à l'évidence que les droits fondamentaux proclamés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne sont pas acquis, et cela même dans les pays qui croient les garantir. Ces droits peuvent être continuellement bafoués dans la vie quotidienne des plus pauvres.

Pour ne prendre qu'un exemple, le droit de vivre en famille tel qu'il est affirmé à l'article 16 de la Déclaration Universelle n'est pas garanti aux familles du Quart Monde. Une famille sans logement, sans travail, sans ressources et même sans instruction, est suspecte ; elle est soumise à toutes les pressions, les interventions, tous les jugements, à tous les contrôles, que ce soit pour fonder un couple, pour procréer ou pour élever ses enfants.

Je peux vous parler de Jean Pierre, que je connais depuis longtemps. Jean Pierre et sa famille sont témoins de ce que vivent, sous une forme ou une autre, des millions de familles très pauvres à travers le monde. A 9 ans, il gardait souvent ses petits frères et sœurs, il manquait souvent l'école. A cause de son absentéisme scolaire, un matin, il est emmené par les gendarmes pour être placé à l'assistance publique. Malheureux loin des siens, à 13 ans, il arrive à s'évader pour rejoindre sa famille, mais il est bientôt repris et cette fois-ci, ce sera la maison de correction. Aussitôt devenu majeur, il retourne à nouveau chez les siens. Sans profession, déjà habitué à tout redouter de la société, il vit d'expédients et de secours. Il rencontre Patricia, mais une bouche de plus à nourrir, c'est trop pour la famille de Jean Pierre. Aussi, le jeune couple va-t-il vivre dans une cave. Bientôt, ils attendent un enfant et les services sociaux conseillent à la jeune maman de se faire avorter. Le couple refuse. Patricia qui, selon les médecins devrait rester couchée, passe ses journées dehors, en attendant l'heure où elle pourra rentrer dans la cave sans être vue. L'enfant naîtra prématuré et devra être hospitalisé.

Quel peut être le droit de fonder une famille quand on doit se réfugier dans une cave ? Quelle protection offre la société, offre l'Etat quand, en raison de votre pauvreté on vous presse d'interrompre une grossesse ? Quelle protection ont reçu Jean Pierre et Patricia, quelle protection ont reçu les parents de Jean Pierre ? Aucune et pire, au lieu de protéger la famille, les autorités interviennent pour détruire les liens, détruire des cœurs d'enfants ou les empêcher de venir au

monde. Les parents de Jean Pierre ne voulaient pas le perdre et lui ne voulait pas les quitter ; le jeune couple voudrait garder son bébé.

Nous n'ignorons pas que ceux qui prennent ces mesures, le font souvent dans les meilleures intentions. Ils veulent apporter une aide à ces familles. Le fait demeure qu'ils aboutissent trop souvent à des violations des droits dont le retrait des enfants est peut-être aujourd'hui une des plus spectaculaires. N'avons-nous pas vu récemment en Allemagne Fédérale, des enfants retirés à leurs parents pour la seule raison que ceux-ci étaient pauvres et ne savaient pas lire ? La décision était en effet assortie de cette justification que ces parents ne pouvaient pas garantir à leurs enfants le soutien nécessaire à l'instruction offerte à l'école. En France, comme aux Etats-Unis, les aides publiques aux mères seules peuvent aboutir à empêcher deux jeunes de fonder une vraie famille, puisqu'une fois unis par le mariage, cette aide indispensable leur échappe. De même, des secours aux handicapés seuls, pratiqués en Belgique et aux Etats-Unis, ont pu décourager des gens d'apprendre à lire. Ils préfèrent continuer à être considérés comme des handicapés pour toucher une allocation qui constitue leur seule ressource.

De façon plus générale, la situation de famille la plus dépréciée montre comment des changements en vue d'un progrès, comment de nouveaux courants peuvent faire naître de nouvelles violations des droits. Elle met en lumière pour celui qui veut bien y regarder de près, comment le progrès social laisse en marge ceux qui ne peuvent se conformer à ses conditions, comment le logement social par exemple, est inaccessible à ceux qui ne peuvent pas payer un loyer même modique ou s'habituer à vivre en appartement. Comment aussi les nouvelles techniques comme la robotique ou l'informatique peuvent éliminer, et élimineront fatalement, toujours plus les travailleurs les plus démunis, sans formation qui n'ont pas été initiés à ces techniques d'aucune manière. Et les familles les plus pauvres démontrent enfin cette réalité à laquelle nous ne pensons pas, à savoir que le développement dans les pays du Tiers Monde laisse en arrière ceux qui ne peuvent suivre ou s'adapter, tout comme il l'a fait dans les pays industrialisés.

Etant donné cette réalité désormais mondiale, n'est-il pas important que ceux qui ont la responsabilité de garantir les Droits de l'Homme aient les yeux fixés sur les plus défavorisés, pour déceler les violations à leur égard et les menaces qui proviennent des nouveaux courants et des législations nouvelles ? C'est le rôle des Nations Unies de veiller à ce que de telles situations ne soient pas possibles. N'est-ce pas celui des ONG de leur révéler les faits ?

II - LES DROITS DE L'HOMME TELS QU'ILS SONT ENVISAGES PAR LE QUART MONDE

Les familles du Quart Monde, je vous le disais, m'ont demandé de vous parler. Aussi, permettez-moi de vous transmettre ce que nous ont dit ses délégués des pays de la Communauté Européenne, lors d'une session sur les Droits de l'Homme, l'année dernière. Ils ont dénoncé le chômage qui atteint les travailleurs sans formation auxquels on ne propose que des travaux trop durs, même s'ils n'ont pas de santé. *"Et si vous ne pouvez pas rester, ajoutent-ils, on vous traite de fainéants."* Ils ont dénoncé les conditions de logement dans des cités vouées à la destruction où - comme cela arrive en France et dans les pays voisins - on attend leur départ pour raser les immeubles, à moins de commencer les travaux de démolition avant même que tout le monde soit

parti, murant les appartements, coupant le chauffage et l'électricité, ne réparant plus les tuyauteries...

Ils ont dénoncé, aussi avec force, les solutions proposées pour leur venir en aide : *"Si vous ne pouvez nourrir vos enfants" disaient-ils, ils vous sont retirés, confiés à une autre famille, et lorsque la situation se rétablit, il y a toujours un prétexte pour ne pas les rendre : le logement n'est pas assez grand, l'année scolaire est commencée, le père est au chômage..."* Songez que la famille ne sait souvent même pas où se trouvent ses enfants ou qu'elle manque d'argent pour aller leur rendre visite à l'autre bout du pays. Par la suite, elle se trouve accusée de se désintéresser d'eux !

Les délégués du Quart Monde ont encore affirmé le droit d'être considéré comme des hommes, c'est-à-dire d'être respecté, d'être pris au sérieux et non pas considéré comme inefficaces, incapables d'assumer leurs responsabilités, des assistés, qui profitent du bien-être des autres.

De son mari qui boit et qui la bat, et dont tous lui disent de se séparer, une femme dit : *"Mais mon homme, il a un avenir, il peut encore réussir dans la vie."* Elle veut rester avec lui pour ne pas le décourager complètement. Comprenez-vous que les délégués aient affirmé le droit d'être "blanchi", de ne pas être jugé sur leur passé, le droit d'avoir de nouvelles chances : *"En particulier, disaient-ils, des chances pour celui qui a fait de la prison. Comme les autres, on doit le considérer comme un être humain, une personne ordinaire qu'on n'essaie pas d'humilier."*

Les délégués ont affirmé le droit de vivre en famille, et d'en avoir la sécurité des moyens, c'est-à-dire du travail, un logement avec un confort minimum. *"De sorte que le délabrement ne soit pas un prétexte pour retirer les enfants"*, disaient-ils, *un logement où l'on n'ait pas honte de dire où l'on habite."* Ils ont affirmé le droit à l'instruction, à une formation professionnelle pour les jeunes et les adultes, le droit pour les parents d'être consultés, pour tout ce qui concerne leurs enfants.

Ce sont là des droits qui découlent directement des principes fondamentaux de la Déclaration Universelle, rattachés de façon indissoluble à la dignité de tout être humain. Les plus pauvres ne demandent pas autre chose que les droits de tous les hommes. N'est-ce pas là où ils sont violés dans leur ensemble que nous devons nous attacher, aujourd'hui, à les garantir ?

EN CONCLUSION

Les familles les plus dépossédées dénoncent des violations quotidiennes des droits dans le monde d'aujourd'hui. Elles rappellent la dignité de tout homme et elles pourraient reprendre à leur compte les paroles même que le Pape leur a dites, puisque comme lui, elles font appel à un temps nouveau : au temps de la justice, de la liberté, et de la paix. A la délégation de jeunes du Quart Monde qu'il a reçue à Castel Gandolfo, le 25 juillet 1982, le pape Jean-Paul II disait en effet : *"Vous avez choisi de vous réunir, de former une communauté. C'est un pas vers la destruction de l'injustice. Par là, vous participez à la communauté du Christ, vous formez son Eglise."*

A cet appel, il m'est facile de trouver un écho en vous qui, pour la plupart, êtes des chrétiens.

Cet appel, les familles au nom desquelles je vous parle peuvent vous l'adresser parce qu'elles-mêmes travaillent à la venue d'une communauté nouvelle pour tous. S'agirait-il là d'une utopie ?

Comme je vous le disais au début, le Mouvement du Quart Monde, ce sont des familles qui se sont réunies et qui ont formé un mouvement pour détruire la misère et l'exclusion sociale. Ce Mouvement a confiance, parce qu'il ne considère pas l'humanité comme un monde d'opresseurs. Le Quart Monde croit à la fraternité, il croit qu'il est possible que d'autres comprennent leur situation et la refusent. Les familles du Quart Monde excusent ceux qui les oppriment, parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font. *"Elle ne sait pas"*, disait une mère du Quart Monde à qui l'assistante sociale venait de retirer ses enfants. *"Ils ne savent pas ce qu'ils font"*, avait déjà dit le Christ sur la Croix.

Le Quart Monde sait que les Droits de l'Homme ce ne sont pas des mots, qu'ils sont un programme pour lequel chacun peut lutter là où il est. Les Droits de l'Homme sont un combat possible : celui pour obtenir un logement pour la famille expulsée ; celui pour fournir aux illettrés les moyens de se regrouper pour apprendre à lire et pour apprendre tout court ; celui pour faire écouter et prendre au sérieux celui qui s'exprime mal. En tous ses efforts, le Mouvement International ATD Quart Monde poursuit en effet ces trois objectifs inséparables : la sécurité familiale, l'accès au savoir et la prise de parole. Ce sont les trois conditions pour être un citoyen véritable dans le monde d'aujourd'hui en crise, où l'insécurité menace un grand nombre de citoyens mais où elle se reporte avant tout et massivement sur les plus faibles. Dans ce monde où l'ignorant a de moins en moins sa place, où le silencieux n'a aucun poids.

Le Quart Monde a entrepris une action pour faire respecter ces droits des plus défavorisés. Il demande que cette action soit relayée par les instances publiques, nationales et internationales, et il fait appel à vous pour vous faire les médiateurs de cette prise en charge en haut lieu. Il vous demande, par votre médiation auprès de l'ONU, d'aider à faire garantir la sécurité familiale, l'instruction et la prise de parole aux plus démunis. La défense des Droits de l'Homme n'est-elle pas, en effet, dans la nature même des Nations Unies ? La défense de **tous** les droits de **tous** les hommes sur **tous** les continents, n'est-elle pas sa raison d'être ? Aussi, les Nations Unies peuvent et doivent être les défenseurs des Droits de l'Homme pour ce sixième continent que forment les familles exclues. Cependant, elles ne pourront l'être que si nous, les ONG, nous nous engageons à être leurs yeux et leurs oreilles, ceux qui décèlent la misère et les violations des droits au plus bas de l'échelle sociale dans tous les pays.

A ce sujet, permettez-moi de dire un dernier mot. Je vous ai surtout parlé de l'exclusion sociale dans les pays industrialisés, parce que c'est là que nous la connaissons le mieux, c'est là où elle est établie de longue date, devenue une dimension permanente de la société, mais la menace pèse pourtant sur le Tiers-Monde.

En Amérique Latine, en Afrique, dans le Sud-Est asiatique, partout, nous avons vu les relations sociales se détériorer, partout, nous avons vu des familles obligées de quitter leur village pour errer dans les bidonvilles de Lagos, de Bangkok, de Rio de Janeiro, de Manille. C'est devant

cette menace d'ailleurs, que plusieurs pays du Tiers Monde ont demandé à notre Mouvement d'y envoyer des équipes, et c'est pourquoi nous sommes présents à Ouagadougou, à Dakar, à Bangkok, au Guatemala, à Haïti.

Il nous paraît donc urgent que les Nations Unies se préoccupent également de l'exclusion sociale des familles les plus dépossédées dans le Tiers-Monde. Qu'elles le fassent, qu'elles adaptent leurs programmes, avant que le mal, là aussi, ne prenne l'apparence d'être sans issue.

Ne devrions-nous pas envisager un jour une conférence mondiale sur l'exclusion sociale des plus défavorisés ? Pourrions-nous compter sur vous pour en être les initiateurs ?

Père Joseph Wresinski